



Superficie Lots cessibles (lots 1 à 31)	10 866m ² - 63%
Superficie 7 Logements Sociaux (lot 32)	870m ² - 5%
Superficie Lot espace vert (lot ev1 à ev13)	2 463m ² - 14%
Superficie Lot voirie (lot v1)	2 949m ² - 17%
Superficie Lot rattachement voisin (lot R1)	106m ² - 1%
Superficie Emprise (lot Emprise1)	58m ² - 0%
Superficie totale	17 312m²

Logement sociaux 20% soit 7 logements
 Densification: 31 lots + 7 logements : 22 logements/ha

Nota : Les cotes et surfaces ne seront définitives qu'après bornage des lots

Légende

- Périmètre du lotissement
- Nivellement avant travaux
- Accès automobile interdite
- Fondation de maintien (privé)
- Emplacement privatif non clos (implantation indicative)
- Accès imposé
- Clôture (grillage rigide + occultant)
- zone remblayée
- noues / bassin de rétention
- Projet EP (caniveau)

Nota : Les cotes et surfaces ne seront définitives qu'après bornage des lots

GÉOMETRE - EXPERT
SAINT-DENIS-DE-REZ

Hugues CEBRON
 GÉOMETRE EXPERT D.P.L.G.
 26, Place A. KASTLER
 Parc Terrière 4 - Pôle Actif Océan
 85300 CHALLANS
 Tél : 02-51-93-41-79
 Fax : 02-51-55-04-33
 email : hcebron@cebron-ges.com

ARCHITECTE :
 BESLIER-SIMON Agence d'Architecture
 Les Salogues - 6, Rue du Gatteau
 85270 SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ
 SP : 02-51-54-47-47
 contact@beslier-simon.fr

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE
COMMUNE DE CHALLANS
Lotissement "Le Clos Fleuri"

Chemin des Bourbes
 CP n° 73p-96-97p-99-128-129

MAITRE D'OUVRAGE :
 GEA LES TERRES NOIRES
 Par Mme CHARDONNEAU Monique
 Chemin des Bourbes
 85300 CHALLANS

MAITRE D'OEUVRE :
 AMEAS
 19, Chemin du Pain Perdu
 85300 CHALLANS
 SP : 02-28-32-01-46
 dipont.ameas@orange.fr

BE ENVIRONNEMENT :
 OCE Environnement
 Pôle active océan
 23 Pl. Gallée, 85300 Challans
 02 51 35 63 79

*Les coordonnées sont rattachées au système RGF 93 (CC47)
 *Les altitudes sont rattachées au système NGF IGN 69
 *Les cotes et surfaces ne seront définitives qu'après bornage des lots.

PLAN DE COMPOSITION

PA 4	ECHELLE : 1/250	Référence: 22183 PA
Indice	Date	Modifications / Observations
A	20/12/2022	Dépôt du dossier de Permis d'Aménager

- ECHELLE 1/250 -